



FSU

**Syndicat National de l'Education Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE**

Villeneuve d'Ascq, le 13 octobre 2005

**Frédéric HANCZYK
Secrétaire Départemental Nord**

1, rue Hameau des lacs
59510 Forest sur Marque

Tel : 0625527329

Email : Fredhanczyk@aol.com

Monsieur le Président
Conseil Général Nord
Hôtel des services
51, rue Gustave Delory
59047 Lille Cedex

Objet : Dotation pédagogique Education Physique et Sportive et Association Sportive

Monsieur le Président,

Lors du CDEN du département du Nord du 6 octobre 2005, les orientations budgétaires prises par le Conseil Général du Nord ont été de maintenir à hauteur les subventions 2006 malgré la baisse démographique dans les collèges.

L'enveloppe de 200 000€ a ainsi été réinjectée sur les dotations « enseignement général », « administration », « viabilisation »; une réserve de 140 000€ restant en attente de répartitions futures.

Au regard de cette situation, il nous semble important qu'une partie de ces fonds contribue immédiatement à l'amélioration de la mise en œuvre pédagogique de l'enseignement, et plus particulièrement l'enseignement de la discipline Education Physique et Sportive et l'animation du sport scolaire (UNSS).

En effet, l'EPS et la pratique scolaire d'activités physiques, sportives et artistiques sont plus que toutes autres sujettes aux conditions matérielles en terme d'équipements pédagogiques et d'utilisation d'installations sportives extérieures aux établissements scolaires.

Ainsi, dans un contexte d'augmentation des prix des matériels et de la « flambée » des coûts des transports, nous vous soumettons deux requêtes :

- une revalorisation de la dotation EPS (21€+ 5€) qui est stable depuis 2004;
- une revalorisation de la subvention association sportive (2€ par élève licencié + somme forfaitaire selon la taille de l'établissement) qui n'a pas été augmentée depuis 2003.

Nous espérons une réponse positive de votre part et sommes bien sûr disposés à vous rencontrer pour tout complément d'information et afin de préciser le type d'aide supplémentaire que le Conseil Général pourrait apporter à l'enseignement de l'EPS et du sport scolaire.

Comptant sur votre attachement d'une part à la qualité de l'éducation de tous les jeunes, à leur formation physique et sportive, à l'émergence d'un sport « citoyen », nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le Bureau départemental du SNEP Nord
Le secrétaire départemental,
Frédéric HANCZYK